



**Assemblée générale annuelle
Carrefour ADN
2020-10-17
Par Internet, avec le logiciel Zoom**

Procès-verbal

Étaient présents : 20 membres (liste des présences déposée sur Google Drive)

À compter de 10h00, Lucien Provost a accueilli, dans la salle d'attente, les participants à la rencontre Zoom.

À 10h06, 20 participants étaient présents.

Denyse Tardif assurera le suivi des personnes qui voudront intervenir durant la rencontre.

À 10h10, début de l'Assemblée générale annuelle 2020

Ouverture de l'assemblée par le président. Le secrétaire du CA agit comme secrétaire de l'assemblée

Lucien Provost souhaite la bienvenue aux participants et mentionne que Joanne Loiselle agira comme secrétaire de l'assemblée.

Prise des présences, constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum

Les participants ont donné leur nom en se connectant par Zoom et toutes les présences ont été enregistrées.

Le quorum est confirmé : 6 administrateurs et 14 autres membres participent à l'Assemblée générale annuelle 2020.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale 2020

Lucien procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est proposé par Michel Lortie et secondé par Monelle Lavoie.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2019

Denyse Tardif fait la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale 2019.

À la lecture du procès-verbal, Joanne Loiselle devra corriger une erreur au point 4 – Résultats financiers, à la fin de la proposition d'adoption et qui devraient se lire comme suit : 2018-2019.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Louis Lajoie et secondée Andrée Gauthier.

3. Rapport d'activités du conseil d'administration

Lucien présente les membres du Conseil d'administration, la mission de Carrefour ADN ainsi que la compilation des réalisations entre le 31 août 2019 et le 31 août 2020.

Clément Drolet demande si Carrefour ADN tient compte des formations offertes aux guides. Lucien Provost explique que les formations 3 et 4 ont cessé d'être offertes. Il s'agit plutôt de formations qui ont été offertes à l'interne aux guides.

Alors, le chiffre n'inclut que les formations offertes aux membres et pas celles offertes aux guides.

Lucien Provost continue de présenter la provenance des membres ainsi que les demandes d'aide faites auprès de Carrefour ADN au 31 août 2020.

Alain Lachapelle demande si les 60 demandes sont celles pour 2019-2020 ou si ce sont les demandes totales depuis la création de Carrefour ADN. Lucien Provost mentionne que ce sont celles reçues depuis le 1^{er} septembre 2019.

Michel Tremblay demande combien de demandes d'aide ont été réglées.

Monelle Lavoie reviendra avec les réponses d'ici quelques minutes pour donner quelques statistiques.

Lucien Provost présente les guides, présente également la responsable du site Internet et informe les membres de l'augmentation des abonnés de la page Facebook. Un tableau de progression de la page Facebook est également présenté par Lucien Provost.

Lucien Provost fait la lecture des objectifs à atteindre pour 2020-2021.

Monelle Lavoie fait un retour sur les demandes d'aide pour l'année 2019-2020. Elle explique qu'il y a eu 61 dossiers de traiter, dont 31 nouvelles demandes d'aide, 22 dossiers dits en attente des tests ADN afin de conclure comme dossiers terminés, car il y a un candidat trouvé (une mère ou un père) et huit dossiers terminés.

Elle termine en disant que depuis septembre, Carrefour ADN reçoit de 6 à 7 demandes d'aide par semaine.

Michel Tremblay est satisfait des explications données par Monelle et Lucien.

Lucien donne également un complément d'information sur les demandes d'aide.

Clément Drolet félicite tous les membres du CA et propose d'adopter le rapport d'activités du Conseil d'administration et Michel Tremblay seconde.

- **Réalisations au 31 août 2020 :**

- ❖ 178 membres
- ❖ 60 demandes d'aide
- ❖ 17 formations, 112 participants
- ❖ 20 guides

- **Projets 2020-2021**

- ❖ Augmenter le nombre de membres
- ❖ Augmenter le nombre de formation
- ❖ Accueillir encore plus de demandes d'aide de nos membres
- ❖ Consolider et augmenter le nombre de guides et voir au développement continu des compétences des guides
- ❖ Entretenir nos partenariats actuels et développer de nouveaux partenariats avec des organismes à but non lucratif visant la généalogie génétique

4. Ratification des Règlements généraux adoptés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale

Lucien Provost fait la lecture de la proposition d'ajout à l'article 4 des Règlements généraux qui stipule que les membres du CA ainsi que les guides en fonction n'ont pas à renouveler et payer leur demande d'adhésion annuelle. Ils sont automatiquement renouvelés.

Clément Drolet demande une précision : est-ce que ça voudrait dire que ces personnes seraient membre à vie? Lucien mentionne que non car l'ajout stipule que les personnes doivent être en fonction.

Alain Lachapelle mentionne qu'il n'avait pas reçu l'ajout au Règlements généraux. Lucien précise que cet ajout se retrouvait à la page 2, de l'Avis de convocation en texte et qu'il y avait un hyperlien inclus dans l'Ordre du jour.

Micheline Dufresne propose la ratification des Règlements généraux avec l'ajout proposé aux membres du CA. Martine D'Aoust-Collin seconde cette proposition.

5. Présentation des états financiers (états des résultats)

Michel Lortie fait la lecture de l'état des résultats pour l'exercice financier 2019-2020.

Clément Drolet demande où sont entrés les montants de 50\$ pour remboursements aux guides. Lucien mentionne qu'ils sont inclus dans les Frais d'abonnement.

Andrée Gauthier demande des explications pour le poste Frais juridiques. Lucien explique que par le passé c'était Joanne Loïselle qui se rendait au Palais de Justice de Québec pour consulter le plumentif pour l'acceptation des guides. Depuis la pandémie, Carrefour ADN s'est abonné à SOQUIJ (Société québécoise d'information juridique). Des frais mensuels sont exigibles et un montant de 5,00 \$ est demandé pour la vérification des antécédents au plumentif.

Lucien en profite pour donner des informations supplémentaires sur les Frais de représentations. Il s'agit des dépenses encourues l'année dernière pour l'Assemblée générale annuelle 2019 (location de salle, frais de transport pour 4 personnes de Québec, un souper au restaurant pour les administrateurs et les guides, 3 bouteilles de vin et un goûter offert aux participants de l'AGA).

Alain Lachapelle propose l'acceptation des états financiers et Andrée Gauthier seconde.

Alain Lachapelle ajoute qu'il faut demander si quelqu'un veut demander le vote à la fin de cette proposition.

Personne ne demande le vote pour cette proposition.

6. Rapport de la vérificatrice externe

Élise L'Espérance fait rapport sur l'état des résultats 2019-2020.

Elle atteste que ce qu'il lui a été présenté est juste et approuve l'état des résultats.

Une demande de proposition est faite pour approuver le rapport de la vérificatrice externe pour l'état des résultats 2019-2020.

Martine D'Aoust-Collin propose d'adopter le rapport de la vérificatrice externe et Louis Lajoie seconde cette proposition.

Personne ne demande le vote pour cette proposition.

7. Nomination d'un vérificateur externe

Comme Carrefour ADN est un OBNL, il n'est pas obligé d'obtenir les services d'un cabinet de comptable pour vérifier ses états financiers. Un membre peut agir comme vérificateur.

Clément Drolet propose Élise L'Espérance comme vérificatrice externe pour l'année qui vient. Élise L'Espérance explique qu'elle veut se présenter comme membre du Conseil d'administration. Si elle n'est pas élue, elle acceptera de demeurer vérificatrice externe pour Carrefour ADN.

Clément Drolet propose que le Conseil d'administration nomme ultérieurement un vérificateur externe. Cette proposition est secondée par Michel Lortie.

8. Élection des membres du conseil d'administration

Les mandats des 3 administrateurs (Lucien Provost, Michel Lortie et Nathalie Daudelin) doivent être soumis à l'élection. Lucien et Michel acceptent de se représenter. Nathalie quant à elle démissionne de son poste d'administratrice.

Monelle Lavoie propose que Lucien Provost soit élu comme administrateur et Andrée Gauthier seconde.

Personne ne demande le vote pour cette proposition.

Lucien Provost accepte de demeurer administrateur pour les deux prochaines années.

Lucien est réélu comme administrateur.

Clément Drolet propose que Michel Lortie soit élu comme administrateur et Martine D'Aoust-Collin seconde.

Personne ne demande le vote pour cette proposition.

Michel Lortie accepte de demeurer administrateur pour les deux prochaines années.

Michel est réélu comme administrateur.

Clément Drolet propose qu'Élise L'Espérance soit élue administratrice et Alain Lachapelle seconde.

Personne ne demande le vote pour cette proposition.

Élise L'Espérance accepte de devenir administratrice pour les deux prochaines années.

Élise est élue administratrice.

C'est à la prochaine réunion du Conseil d'administration, soit le 8 novembre 2020, que seront attribués les fonctions des administrateurs.

Monelle Lavoie, Denyse Tardif et Joanne Loïselle complèteront quant à elles leur deuxième année de mandat.

9. Divers

Lucien Provost profite de l'Assemblée générale annuelle pour remercier les bénévoles, les guides et les administrateurs ainsi que les personnes qui ont aidé lors d'événements, les membres et les associations partenaires.

Il fait aussi état des besoins de Carrefour ADN.

Lucien Provost, très émotif, explique que sans l'apport des valeureux bénévoles, Carrefour ADN ne réussirait pas à aider les personnes qui cherchent depuis longtemps des membres de leur famille.

Alain Lachapelle propose d'applaudir Lucien Provost pour son excellent travail.

Tous applaudissent.

Lucien explique qu'ensemble on peut continuer à faire de Carrefour ADN une organisation qui aidera les personnes le plus longtemps possible.

Monelle Lavoie ajoute que les guides traitent avec le plus grand respect toutes les informations qui leur sont confiées et ce, de façon confidentielle.

Elle tient à rassurer les membres que tout est fait et géré correctement.

Denyse Tardif renchérit en disant que tous les efforts sont faits entre nous pour devenir de bons guides et que des moyens sont mis en place pour le développement continu des compétences.

Carrefour ADN est une organisation qui se préoccupe d'avoir de bons guides.

Andrée Gauthier félicite les guides et Louise Derome remercie Carrefour ADN qui lui a été référé par le Mouvement Retrouvailles. Elle a été impressionnée par le professionnalisme des recherches de l'ADN. Elle dit : Bravo!

De plus, Andrée Gauthier offre ses services pour faire de la promotion de Carrefour ADN. Elle se dit encore une fois, très impressionnée.

Lucien et Monelle mentionne que Carrefour a reçu 16 demandes d'aide en 6 semaines.

Annick Durand mentionne aussi qu'il faut être patient et persévérant. Elle remercie Clément Drolet pour son travail.

Clément Drolet demande qu'elle fasse une demande d'aide officielle et demande à ce que Annick Durand devienne guide.

Alain Lachapelle mentionne que les données et les technologies sont évolutives. Qu'il y a maintenant de nouvelles façons d'analyser avec de nouveaux outils ou tests qui pourront faciliter les recherches.

Annick Durand demande aux membres d'informer les membres de leur famille de l'existence de Carrefour ADN et de leur faire passer un test d'ADN.

Clément Drolet informe les membres qu'il a participé au webinaire de Tommy Woodbury sur l'endogamie et que ça lui a été très utile. Il fournira un lien pour que les membres qui le veulent écoutent le webinaire.

Alain Lachapelle mentionne que de son côté, il demandera aux personnes âgées de son secteur de passer un test ADN et ainsi augmenter l'offre des résultats de correspondances ADN.

Les personnes qui s'occupent de l'avancement de la Loi 113 ainsi que les tests d'ADN passés par les gens, feront avancer le dossier auprès du gouvernement. Il y a encore place au progrès.

10. Levée de l'assemblée

La levée de L'Assemblée générale annuelle est proposée par Michel Lortie et secondé par Alain Lachapelle.

Une prise de photo de personnes présentes sur Zoom termine cette seconde Assemblée générale annuelle 2020.

Lucien remercie les participants.

L'Assemblée générale annuelle 2020 se termine à 11h40.

Procès-verbal rédigé par Joanne Loiselle, le 2020-10-17
Révisé par le CA, le 2020-11-08